



## **Les débats économiques**

### **Prix, subventions et pouvoir d'achat**

#### **Le cas des produits alimentaires de base**

Vendredi 29 Février 2008 à 18H

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Salle des Actes

**Participants :** Rajaa Mejjati Alami (modérateur), Najib Akesbi, Najib Benamour (intervenants)

#### **Les termes du débat**

La question des prix et des subventions de certains produits de base n'a commencé à se poser avec acuité au Maroc qu'à partir du milieu des années 70. La Caisse de compensation, qui est l'organisme public chargé de la péréquation des prix et de la gestion du système des subventions à la consommation, existe pourtant depuis le début des années quarante. Elle fait irruption sur la scène publique en 1974 parce que, certes, elle devient déficitaire, mais aussi et surtout parce que les problèmes qu'elle engendre deviennent structurellement porteurs de dangers.

En effet, le dispositif des prix et des subventions s'installe au cœur d'un système de régulation par les finances publiques, soucieux à la fois de préserver le pouvoir d'achat de la population et, partant, la compétitivité d'un appareil productif qu'on voulait déjà pleinement intégré dans la mondialisation, et de concilier les intérêts divergents de producteurs à la recherche de « prix rémunérateurs » et de consommateurs incapables d'assumer les hausses des prix qui en découlent.

Le problème est qu'un tel système a généré de nombreux dysfonctionnements et des dérives qui l'ont profondément perverti, alors même que les défaillances de la production intérieure ont aggravé la dépendance à l'égard des approvisionnements de l'extérieur du pays. En fait, tant que les cours mondiaux se maintenaient à des niveaux relativement bas (ce qui a été le cas tout au long des années 90 et durant la première moitié des années 2000), le coût du système pouvait rester contenu dans des limites supportables pour les finances publiques. Une telle situation a même favorisé un laisser-aller au niveau des politiques publiques, notamment sectorielles. En particulier dans le domaine agro-alimentaire, l'impératif de sécurité alimentaire a été largement négligé. C'est ce manque de clairvoyance que nous devons aujourd'hui lourdement payer, alors que les cours mondiaux atteignent des records, que la dépendance alimentaire est plus forte que jamais, que la pauvreté absolue concerne encore près de 5 millions de personnes, et que le système des subventions alimentaire n'a fait l'objet d'aucune réforme de fond, capable de sortir le pays de l'impasse où il se trouve.

Le débat, ouvert il y a plus de 25 ans, sur ces différents aspects imbriqués reste aujourd'hui d'une actualité brûlante. Quels sont les termes de ce débat aujourd'hui ? Ont-ils fondamentalement évolué ? Trois dimensions sont généralement soulevées et polarisent autour d'elles arguments et contre-arguments de protagonistes d'un débat souvent passionné. Cette triple dimension est financière, économique et sociale.

Quel est le coût budgétaire d'un tel système ? Les subventions de l'Etat peuvent-elles être appréciées indépendamment de la taxation prélevées par ailleurs sur les mêmes produits ? Qu'en est-il alors des « soutiens nets » ? Sont-ils supportables dans un contexte où les cours mondiaux explosent et devraient rester durablement élevés ? Et ces deniers publics, sont-ils utilisés à bon escient ? Peut-on en apprécier l'efficacité, sinon l'équité ?

Au niveau économique, on peut d'abord se demander si la thèse de la « vérité des prix » est pertinente dans le cadre de structures sectorielles et de marchés dominés par des logiques de rente faisant peu de cas des conditions d'une concurrence saine et loyale. On peut aussi se demander si le « jeu » par les prix et les subventions peut produire des effets tangibles sur la productivité et, plus généralement, sur la compétitivité des produits concernés. On peut encore se demander si la « sécurité alimentaire » peut se réduire à des approches purement techniques et des calculs économiques de court terme tributaires de la réalité de plus en plus volatile des marchés internationaux.

Quant à la dimension sociale du système, si l'on convient aisément aujourd'hui que ce dernier a été perverti, profitant relativement plus aux « riches » qu'aux « pauvres », le problème reste entier quand il s'agit d'examiner la pertinence et la faisabilité des solutions alternatives. De sorte qu'il est permis de se demander si le système, avec toutes ses nombreuses tares, ne reste pas le moins mauvais système, au regard des réalités d'un pays comme le Maroc ?